



INSCRIPTION AUX SERVICES PERISCOLAIRES GARDERIE ET CANTINE

Année scolaire 2020/2021 - à remplir avant le 14/08/2020

DOSSIER INDIVIDUEL

1- L'ENFANT

Nom : Prénom :
Sexe : Date de naissance :
Classe : Etablissement scolaire :

2- COORDONNEES DES REPRESENTANTS LEGAUX

Parent 1 : (NOM – Prénom)
Adresse :
① domicile : ① travail :
① portable :

Parent 2 : (NOM – Prénom)
Adresse (si différente)
① domicile : ① travail :
① portable :

Adresse mail pour la correspondance :

3- FICHE SANITAIRE DE LIAISON

Allergies connues :
Nom, adresse et téléphone du médecin traitant :
.....
Recommandations utiles des parents (lunettes, prothèses,).....

4- AUTORISATIONS PARENTALES

Je (nous) soussigné(s),

Autorise(nt) mon enfant à quitter seul la garderie à 18h15

OUI

NON

Autorise(nt) les personnes citées ci-dessous à venir chercher mon enfant à la garderie

NOM - PRENOM	TELEPHONE	A CONTACTER EN CAS D'URGENCE	
		*OUI	*NON

Autorise(nt) que mon enfant soit **filmé et/ou photographié** pour une utilisation par la presse, le bulletin municipal, le site internet de la commune.

OUI

NON

Autorise(nt) le personnel municipal à prendre toutes les initiatives nécessaires en cas **d'accident ou de maladie** subite de mon enfant dont le transfert aux urgences :

OUI

NON

INSCRIPTION A LA CANTINE

Afin de faciliter la gestion des commandes de repas et les plannings du personnel, le service de cantine nécessite une inscription préalable.

Deux modes de fonctionnement sont possibles, à l'année ou à la semaine. Merci de cocher et remplir :

A l'année : *Cocher le tableau ci-dessous indiquant les jours de présence de l'enfant*

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI

A la semaine
Dans ce cas compléter un coupon et le remettre en mairie au plus tard à 17h le jeudi de la semaine précédente. (Imprimé disponible à la mairie, à la garderie ou sur le site internet de la commune). En cas de situations particulières, merci de prendre contact avec la mairie.

GARDERIE

Le service de garderie ne nécessite pas d'inscription préalable, toutefois, afin d'organiser l'encadrement des enfants, merci de nous indiquer si vous utiliserez le service de façon régulière, occasionnelle ou jamais :

Régulière

Occasionnelle

Jamais

La mairie se réserve le droit de modifier les modalités d'inscriptions aux services périscolaires ou les horaires en cas de crise sanitaire ou d'évènement exceptionnel, en prévenant les familles en amont.

Merci de joindre au dossier individuel une attestation assurance (type multirisque vie privée, responsabilité civile, assurance scolaire et périscolaire).

CERTIFIE(NT) avoir pris connaissance du règlement intérieur de la cantine et de la garderie de la commune de Saint-Divy.

Le 1^{er} représentant légal

Date et mention « lu et approuvé »

Signature

Le 2nd représentant légal

Date et mention « lu et approuvé »

Signature